

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 78 (1949)
Heft: 9

Rubrik: Vente du 1er août 1949

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Rédacteurs : Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg;
Eugène Coquoz, instituteur, 27, rue Guillimann, à Fribourg.

Administration : Raymond Progin, inspect. scolaire, 28, r. des Alpes, à Fribourg.
Compte de chèque postal IIa 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie officielle :* Vente du 1^{er} août 1949.

Partie non officielle : Des vacances pour tous les jeunes. — Un danger menace notre jeunesse. — Méthode de la sociologie. — Etudes pédagogique 1948. — Promenades scolaires. — Importance de l'enseignement dans le travail anti-alcoolique. — Le tissage du lin en Suisse. — L'essentiel. — Séance d'information sur l'organisation des centrales du film scolaire en Suisse. — Aux membres de la Société d'éducation. — Bibliographie.

Partie officielle

Vente du 1^{er} août 1949

Le produit de la vente des timbres, cartes et insignes est destiné, cette année, à la formation professionnelle de notre jeunesse. Les fonds recueillis permettront d'accorder des subsides à des apprentis et apprenties nécessiteux.

En 1943, la répartition de la somme récoltée avait été faite par les soins de la fondation *Pro Juventute*. Plus de 5500 jeunes gens et jeunes filles ont reçu ainsi une aide bienvenue, sans laquelle ils auraient dû renoncer à faire un apprentissage. Il faut que cette année un plus grand nombre de déshérités puissent être mis au bénéfice de cette aide indispensable pour assurer leur formation professionnelle.

Pour atteindre le but espéré, il faut pouvoir compter sur le concours des élèves de nos classes, la bienveillance et la compréhension des maîtres et maîtresses d'école. C'est pourquoi nous leur adressons un pressant appel, les priant de collaborer avec empressement à cette belle œuvre de solidarité.

Le Conseiller d'Etat, Directeur :
J. BOVET.